



Séance du 5 juillet 2018 à 19 heures
Commune de GIGOUZAC – Salle des fêtes

*Aujourd'hui, le cinq juillet deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la
Commune de GIGOUZAC – Salle des fêtes*

Etaient présents :

47 titulaires dont 7 possédant une procuration
9 suppléants

▪ TITULAIRES : 47

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE
BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST GERY - VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise,
M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. DELPECH Bernard, Mme
LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel, Mme
HILT Martine,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILES Jérôme,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal,

▪ SUPPLEANTS : 9

BOISSIERES
CIEURAC
LABASTIDE DU VERT
LHERM
MONTGESTY
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. GARD Michel,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

28 titulaires

CABRERETS
CAHORSM. SEGOND Dominique,
Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène (procuration donnée à Mme FAUBERT), M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri (procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration donnée à Mme BONNET), Mme RIVIERE Brigitte (procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy,CATUS
CRAYSSAC
ESPERE
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MAXOU
MERCUES
MERCUES
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIEM. VAZ Victor,
M. JOUCLAS Guy,
Mme BOURDARIE Paulette (procuration donnée à M. PETIT),
Mme VALETTE Roselyne,
M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. VIVIER Jean-Luc (procuration donnée à M. MOLINIE),
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. CHATAIN Thierry,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard,ST GERY-VERS
ST MEDARD
TRESPoux-RASSIELSM. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. DIOT Fabrice,Etaient excusés ou absents :

13 suppléants

BOUZIES
CAILLAC
CABRERETS
CALAMANE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST PIERRE LAFEUILLEMme MARMIESSE Yvette,
M. MARTIN Caroline,
M. PAULIN Peter,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme LAVERGNE Lydie,
M. OUVRARD François,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. BONNET Frédéric,Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Direction de la Prospective territoriale

Objet : Mise à disposition de la base de données des offres d'emploi de Pôle Emploi

A été adopté à l'unanimité

Affiché au
GRAND CAHORS le :

13 JUL. 2018



Délibération n° 13

AR PREFECTURE

046-200023737-20180705-13_05_07_2018-DE
Regu le 10/07/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 5 juillet 2018

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Etienne ARPAILLANGES
Direction de la Prospective territoriale

Objet : Mise à disposition de la base de données des offres d'emploi de Pôle Emploi

Mesdames, Messieurs,

Vu les orientations de la Stratégie digitale approuvées par délibération en date du 9 novembre 2017,

Vu l'approbation du Schéma de Développement Economique et Touristique par délibération en date du 28 mars 2018,

Depuis mai 2012, la Ville de Cahors et le Grand Cahors s'impliquent de façon volontaire dans un projet digital ambitieux visant à construire les services et le territoire numériques de demain.

Basée sur les usages, et affirmant la dimension transversale du numérique, la stratégie digitale que vous avez adoptée en novembre dernier vise à intégrer cette dimension à tous les niveaux pertinents de notre action publique au bénéfice de nos concitoyens.

La mise en œuvre de cette stratégie se poursuit quotidiennement dans le cadre du déploiement d'un écosystème numérique durable avec le souci permanent de l'adaptation de notre administration au service du plus grand nombre.

La dimension transversale de cette stratégie rencontre régulièrement les autres stratégies sectorielles de nos collectivités. Elle vient aujourd'hui nourrir les enjeux identifiés dans le cadre du Schéma de développement Economique et Touristique, mais aussi ceux poursuivis dans le cadre de notre politique d'attractivité et de communication.

C'est pourquoi je vous propose cette délibération qui permettra d'apporter un élément de réponse aux enjeux de notre territoire évoqués ci-dessus.

Il s'agit en effet de bénéficier gratuitement de la base de données des offres d'emploi de Pôle Emploi. Celle-ci s'effectuera au bénéfice du service communication dans le cadre de la refonte des sites Internet de la Ville et de l'agglomération qui, grâce à la connexion à cette base de données, pourra proposer une rubrique dédiée valorisant les offres d'emploi et de transmission-reprise sur le Grand Cahors.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Pour cela, il est nécessaire de permettre à notre futur site Internet de « dialoguer » avec celui de Pôle Emploi. Cet échange d'informations entre des services numériques issus d'univers différents, est rendu possible grâce à la mise en place d'une interface (API) sécurisée entre le site de Pôle Emploi et notre propre site Internet. Les offres d'emploi actives déposées à Pôle emploi, par lui-même et son réseau de partenaires, seront ainsi restituées en temps réel sur notre propre site. Toute personne s'y connectant aura donc la possibilité de bénéficier de cette nouvelle offre de service territorialisée.

Afin de permettre aux services concernés de travailler à cette intégration, la signature d'une convention de mise à disposition de données est nécessaire entre notre organisation et la direction régionale de Pôle Emploi.

C'est pourquoi, j'ai l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention jointe à la présente délibération et tous actes afférent à cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VASSOUZE-FAURE